

DESCRIPTIF DES COURS DU CERTIFICAT D'ETUDES FRANCAISES

(2 semestres d'études au minimum)

Pour obtenir les crédits ECTS indiqués, il faut

- **participer régulièrement aux cours à plus de 80%**
- **effectuer les travaux exigés en classe : exposés, rédactions, exercices, tests, etc.**
- **se procurer et lire les ouvrages figurant au programme**
- **rendre dans les délais les travaux faits à domicile**
- **réussir l'évaluation prévue : examen écrit ou oral, contrôle continu**

Il est aussi possible d'obtenir seulement une Attestation de cours suivis après 1 ou 2 semestres :

NB : Un cours ne pouvant être validé 2 fois, les crédits pour les attestations ne sont attribués qu'aux étudiants qui n'obtiennent pas ensuite le *Certificat d'études françaises*, sauf pour la traduction allemand-français et anglais-français.

ORTHOGRAPHE

8 crédits ECTS

2 heures par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

- maîtriser l'orthographe d'usage, comprendre et appliquer les règles de l'orthographe grammaticale
- réaliser le passage de l'oral à l'écrit

Organisation

Le cours comporte 3 niveaux : 1, 2, et 3. Il exige un travail régulier de la part des étudiants : les différents chapitres du manuel seront travaillés à la maison, l'enseignement en classe servant à expliquer et approfondir la matière. Dans ce contexte, le cours comportera un grand nombre d'exercices pratiques.

Le manuel utilisé est le *Manuel d'orthographe pour le français contemporain* conçu par des enseignants de l'ILCF. Du matériel supplémentaire (dictées enregistrées) est à la disposition des étudiants.

Contenu

Semestre d'automne : formation du pluriel et du féminin ; accord de l'adjectif et du nom ; accord du verbe ; formation du participe passé ; orthographe d'usage.

Semestre de printemps : participe présent et adjectif verbal ; infinitif et participe passé ; participe passé conjugué avec « être » ; participe passé conjugué avec « avoir » ; orthographe d'usage.

Evaluation

Les cours du module écrit sont évalués sur la base d'un examen annuel unique de 4 heures (2 h. pour l'orthographe et la grammaire, 2 h. pour l'expression écrite). La partie « orthographe » teste le passage de l'oral à l'écrit et porte sur l'ensemble de la matière traitée durant l'année.

Attestation 1 semestre (4 crédits ECTS) : c'est la note du dernier test du semestre qui fournit la note d'attestation pour les étudiants qui en font la demande

Attestation 2 semestres (8 crédits ECTS) : c'est la moyenne des notes du dernier test de chaque semestre qui fournit la note d'attestation pour les étudiants qui en font la demande.

GRAMMAIRE ET MORPHOLOGIE

10 crédits ECTS

3 heures par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs :

- maîtriser la théorie et la nomenclature grammaticales
- savoir analyser et construire des phrases simples
- connaître la morphologie verbale, l'emploi des modes et des temps ainsi que celui des déterminants et des pronoms

Le cours se concentre sur les aspects de la grammaire française que les apprenants ont le plus de difficultés à maîtriser.

Organisation :

A l'issue des examens de classement, les étudiants sont répartis en 3 classes, en fonction de leur niveau.

Le cours alterne explications théoriques et séances d'exercices pratiques. Des tests permettront régulièrement aux participants de contrôler leur niveau de connaissances.

Travail à domicile : étude de la théorie, exercices pratiques, préparation en vue des tests.

Supports de cours : manuels conçus par des enseignants de l'ILCF.

Contenu :

Semestre d'automne : analyse et syntaxe de la phrase simple, morphologie verbale, emploi des modes et des temps.

Semestre de printemps : analyse et syntaxe (exercices de révision), déterminants et pronoms.

Evaluation :

Les cours du module écrit sont évalués sur la base d'un examen annuel unique de 4 heures (2 h. pour l'orthographe et la grammaire, 2 h. pour l'expression écrite). La partie « grammaire » porte sur l'ensemble de la matière traitée durant l'année.

Attestation 1 semestre (5 crédits ECTS): c'est la note du dernier test de grammaire du semestre qui fournit la note d'attestation pour les étudiants qui en font la demande.

Attestation 2 semestres (10 crédits ECTS) : c'est la moyenne des notes du dernier test de chaque semestre qui fournit la note d'attestation pour les étudiants qui en font la demande.

EXPRESSION ET COMPREHENSION ECRITES

9 crédits ECTS

2 heures par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

- comprendre et résumer un texte
- élaborer une problématique et rédiger un texte argumentatif

Organisation

Les étudiants sont répartis en quatre classes, en fonction de leur niveau. Le cours est centré sur deux activités de rédaction principales (résumé et texte argumentatif), auxquelles s'ajoutent des activités complémentaires visant à améliorer la compréhension et l'expression écrites (niveau de la phrase et du texte).

Contenu

Semestre d'automne : résumé (compréhension d'un texte et de sa structure, hiérarchisation de l'information et reformulation) ; constructions verbales, discours rapporté, ponctuation

Semestre de printemps : texte argumentatif (compréhension et explication d'une problématique à partir d'une citation, structuration du texte en ses diverses parties et composantes, gestion de la polyphonie) ; constructions verbales, temps du passé, structuration du discours et connecteurs logiques (cause, conséquence, but, etc.)

Evaluation

Les cours du module écrit sont évalués sur la base d'un examen annuel unique de 4 heures (2 h. pour l'orthographe et la grammaire, 2 h. pour l'expression écrite). La partie « expression écrite » porte de façon aléatoire soit sur le résumé, soit sur le texte argumentatif.

Attestation 1 semestre (5 crédits ECTS) : le troisième travail écrit du semestre (résumé ou texte argumentatif selon le semestre suivi), rédigé en l'espace de 2 heures dans le cadre du cours et en conditions d'examen, fournit la note d'attestation pour les étudiants qui en font la demande.

Attestation 2 semestres (9 crédits ECTS) : le troisième travail écrit du premier semestre et le troisième travail écrit du deuxième semestre (au total : résumé et texte argumentatif) fournissent deux notes dont la moyenne est la note d'attestation pour les étudiants qui en font la demande.

VOCABULAIRE

4 crédits ECTS

1 heure par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

Enrichir et structurer son vocabulaire.

L'étude des structures du lexique, abordée par quelques notions théoriques et un grand nombre d'exercices, permet de mieux percevoir les liens que les mots entretiennent les uns avec les autres, et d'acquérir un vocabulaire riche et nuancé.

Organisation

Les étudiants sont répartis en deux niveaux ; les étudiants des niveaux 1 étudient plus en détails les structures du vocabulaire, alors que ceux du niveau 2 se concentrent plus particulièrement sur l'acquisition de nouveaux mots, grâce à des exercices pratiques sur papier. Un polycopié propre à chaque niveau est distribué.

Contenu

Semestre d'automne : introduction (l'origine des mots ; l'utilisation des dictionnaires) ; les familles de mots ; les synonymes.

Semestre de printemps : antonymie, polysémie, paronymie, mots composés.

Evaluation

Contrôle continu constitué d'épreuves faites en classe à date fixe (pour le semestre d'automne 2019 : 22 octobre et 26 novembre) : utilisation des outils de travail ; acquisition et structuration du vocabulaire.

Attestation 1 semestre (2 crédits ECTS) : épreuves de contrôle continu comme ci-dessus.

Attestation 2 semestres (4 crédits ECTS) : épreuves de contrôle continu comme pour le certificat.

LABORATOIRE MULTIMEDIA

4 crédits ECTS

2 heures par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

- exercer sa prononciation du français
- exercer et automatiser la grammaire à l'aide de matériel audio et multimédia

Organisation

Chaque étudiant exerce la phonétique (1h par semaine) selon un programme établi en fonction de sa langue maternelle, et la grammaire (1h par semaine) selon un programme établi en fonction de son niveau. Les programmes sont remis aux étudiants en début de semestre. Des exercices d'orthographe, de compréhension orale ou écrite peuvent aussi être proposés.

Contenu

Phonétique : exercices de prononciation des voyelles (e/ɛ/ə; i/y/u, etc.), des voyelles nasales, des consonnes (oppositions sourdes/sonores), d'enchaînements et de liaisons, de phonétique générale.

Grammaire : exercices sur l'utilisation des pronoms, la morphologie verbale (à tous les temps de l'indicatif), la syntaxe verbale (indicatif / subjonctif), les subordonnées hypothétiques, etc.

Evaluation

Contrôle continu constitué de tests passés à date fixe au laboratoire multimédia.

Semestre d'automne 2019 : test n°1 mardi 29 octobre, mercredi 30 octobre et jeudi 31 octobre 2019, test n°2 mardi 26 novembre, mercredi 27 novembre, et jeudi 28 novembre.

Attestation 1 semestre (2 crédits ECTS) : contrôle continu constitué de tests passés à date fixe au laboratoire multimédia.

Attestation 2 semestres (4 crédits ECTS) : contrôle continu comme pour le certificat.

EXPRESSION ET COMPREHENSION ORALES

6 crédits ECTS

2 heures par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

- présenter oralement un sujet devant la classe
- comprendre et s'exprimer dans diverses situations de la vie courante

Organisation

Cours sans niveaux : débutants et avancés se côtoient dans les cours ; sur la base d'un entretien individuel effectué à la rentrée, les étudiants sont répartis de manière équilibrée dans les classes en fonction de leur provenance.

Contenu

Les cours sont basés sur la participation active des étudiants (en présence et à distance). Ils comprennent des activités pratiques de langue (compréhension orale, jeux de rôle, débats, etc.) ainsi qu'un projet de groupe débouchant sur une présentation orale suivie d'une discussion commune. Le semestre d'automne 2019 est consacré à l'acquisition de compétences de communication dans diverses situations et contextes, et avec différents interlocuteurs (variation diaprmatique).

Evaluation

Contrôle continu comprenant quatre notes par semestre, à savoir :

- l'évaluation de la présentation orale (1 note par groupe)
- la performance individuelle lors de la présentation (1 note individuelle)
- deux tests de compréhension orale par semestre, à date fixe et en conditions d'examens (2 notes individuelles). Pour le semestre d'automne 2019, les tests auront lieu le 17 octobre et le 19 novembre.

Attestation 1 semestre (3 crédits ECTS) : contrôle continu selon les indications ci-dessus.

Attestation 2 semestres (6 crédits ECTS) : contrôle continu comme pour le certificat.

PHONETIQUE

4 crédits ECTS

1 heure par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

- acquérir un savoir sur la prononciation du français
- comprendre les différences entre le français et d'autres langues du point de vue de la prononciation
- faire la différence entre phonie et graphie du français et améliorer son orthographe

Organisation

Le cours est en relation étroite avec celui de laboratoire multimédia. Par l'enseignement d'un vocabulaire technique (langue de spécialité de la phonétique) notamment, il permet aux étudiants de comprendre les exercices et les corrections des enseignants au laboratoire.

Le cours alterne explications théoriques et exercices pratiques. Un polycopié est remis à chaque étudiant en début de semestre.

Contenu

1. Présentation du système phonologique du français : l'appareil bucco-phonatoire ; le système consonantique du français ; le système vocalique du français ; les semi-consonnes ; la notion d'accent.
2. Phénomènes concernant la chaîne parlée : syllabes phoniques et graphiques ; le -e- muet ; l'assimilation ; les enchaînements ; les liaisons.
3. Correspondances phonie-graphie en français: correspondances graphiques des consonnes fricatives, des semi-consonnes, des voyelles moyennes, des voyelles nasales.

Evaluation

Examen oral de 15 minutes (avec 15 min. de préparation) comportant deux parties : une lecture phonétique et une question sur les connaissances générales acquises (selon liste remise aux candidats avant la fin des cours).

Attestation 1 semestre (2 crédits ECTS) : examen oral de 15 minutes (avec 15 minutes de préparation) : une lecture phonétique et une question portant sur les connaissances générales acquises durant le semestre (selon liste remise aux candidats avant la fin des cours).

Attestation 2 semestres (4 crédits ECTS) : examen oral de 15 minutes (avec 15 minutes de préparation) comme pour le certificat.

CIVILISATION 1700 - 1850 et 1850 - 2000

5 crédits ECTS

1 heure par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

Connaître et comprendre l'histoire de France ainsi que des éléments nécessaires à la compréhension de la société suisse. Après une introduction à la civilisation européenne commune aux deux cours, l'histoire de France sera étudiée dans une perspective chronologique, avec des apports complémentaires sur l'histoire européenne et l'histoire suisse.

Organisation

Les notions abordées dans ces deux cours forment l'arrière-plan historique des cours de littérature correspondant aux mêmes périodes. L'essentiel de l'enseignement est dispensé ex-cathedra, mais la participation active des étudiants, sous forme de discussion et de réflexion en groupe, est vivement encouragée. Des polycopiés contenant des documents et le résumé du cours sont distribués.

Contenu

Introduction commune pour les deux périodes (cours de 2h par semaine, durant les premières semaines du semestre d'automne) : périodisation ; Antiquité grecque et romaine ; la romanisation de la France et de la Suisse ; le christianisme : la Bible, la christianisation de l'Europe, arrière plan culturel européen.

période 1700 - 1850

Semestre d'automne : le XVIIIe siècle : les Lumières en France et en Europe ; évolution de la société française au XVIIIe siècle: tripartition de la société française, la crispation nobiliaire ; la Révolution : causes proches et lointaines; événements et conséquences.

Semestre de printemps : la Suisse des origines à la Révolution (1798) ; structures de la Suisse moderne ; le XIXe siècle : le premier Empire ; la Restauration et la Monarchie de Juillet ; la Révolution de 1848 ; la naissance des nationalités en Europe

période 1850 - 2000

Semestre d'automne : XIXe siècle : la Révolution industrielle ; la bourgeoisie et le prolétariat ouvrier ; la Deuxième République et le Second Empire ; la Troisième République; l'Europe et l'affrontement des nationalités.

Semestre de printemps : XXe siècle : la Première Guerre mondiale (événements, arrière-fond socio-économique) ; l'Entre-deux-guerres (le Front populaire, le socialisme, le communisme) ; la Deuxième Guerre mondiale : aspects européens ; la Deuxième Guerre mondiale en France (la Collaboration, la Résistance) ; éléments d'histoire institutionnelle de la IVe et de la Ve Républiques ; éléments d'histoire économique et sociale des années 60-90 ; l'Europe de la Guerre froide à la Chute du Mur de Berlin.

Evaluation

Examen oral de 15 minutes (avec 15 minutes de préparation), portant sur la matière traitée durant l'année.

Attestation 1 semestre (3 crédits ECTS) : examen oral de 15 minutes (avec 15 minutes de préparation), portant sur la matière traitée durant le semestre.

Attestation 2 semestres (5 crédits ECTS) : examen oral de 15 minutes (avec 15 minutes de préparation) comme pour le certificat.

LITTÉRATURE FRANÇAISE 1700 – 1850 et 1850 - 2000

6 crédits ECTS

2 heures par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

- connaître les grands courants littéraires, l'évolution des genres, les principaux auteurs
- comprendre leurs spécificités, leurs rapports et leurs différences
- lire et étudier quelques œuvres majeures

Organisation

Les étudiants qui préparent le *Certificat* ou une *Attestation* choisissent une période : 1700-1850 ou 1850-2000. Ils étudieront l'autre période pour le *Diplôme*. A chacune des deux périodes correspond un cours de Civilisation.

Les connaissances générales font l'objet d'une présentation par l'enseignant, complétée par un choix de textes et l'étude des chapitres correspondants dans un manuel de littérature.

Six œuvres (trois par semestre), en lecture intégrale ou partielle, donnent lieu à une étude des principaux aspects de leur contenu et de leur forme.

Contenu : période 1700 - 1850

Semestre d'automne : un courant : les lumières ; des auteurs : Montesquieu, Voltaire, Diderot, etc. ; des genres : le théâtre, le conte philosophique, etc..

Semestre de printemps : Prémantisme et Romantisme, Chateaubriand, le drame romantique, les poètes romantiques (Lamartine, Musset, Vigny), Stendhal, Balzac, Hugo.

Contenu : période 1850-2000

Semestre d'automne : Charles Baudelaire, Paul Verlaine, Arthur Rimbaud ; le roman réaliste et naturaliste (Gustave Flaubert, Emile Zola, Guy de Maupassant) ; le conte fantastique ; le symbolisme.

Semestre de printemps : Guillaume Apollinaire; André Gide ; Marcel Proust ; le surréalisme, le roman de l'entre-deux guerres ; l'existentialisme ; le Nouveau théâtre et le Nouveau roman ; Georges Perec et l'OULIPO.

Evaluation

Examen oral de 30 minutes : 15 minutes (avec 15 minutes de préparation) portant soit sur les connaissances générales soit sur une des six œuvres étudiées, et 15 minutes portant sur l'explication de textes. Il y a une seule note : moyenne des deux examens.

Attestation 1 semestre (3 crédits ECTS) : 15 minutes (avec 15 minutes de préparation) portant soit sur les connaissances générales soit sur une des trois œuvres étudiées.

Attestation 2 semestres (6 crédits ECTS) : 15 minutes (avec 15 minutes de préparation) portant soit sur les connaissances générales soit sur une des six œuvres étudiées.

EXPLICATION DE TEXTES

4 crédits ECTS

1 heure par semaine

semestres : automne et printemps

Objectifs

- comprendre les spécificités, les enjeux et les problématiques d'un texte littéraire
- analyser en détail des extraits significatifs de textes littéraires, en lien avec les cours de connaissances générales
- acquérir une méthode efficace et pertinente d'explication de texte orale
- maîtriser le vocabulaire spécialisé de l'explication de texte

Organisation et contenu

Le cours est centré sur une approche en commun des extraits retenus recouvrant divers siècles et genres littéraires. L'explication progressive et détaillée de chaque texte est proposée oralement selon une méthode spécifique. L'approfondissement de cette perspective en 2^e année est assuré par le cours d'Interprétation de texte, qui vise quant à lui une analyse non pas orale mais écrite.

Un recueil de textes est distribué en début de cours et il permet la lecture préalable des textes qui sont étudiés. Ces textes sont choisis en fonction des possibilités qu'ils offrent sur le plan méthodologique.

Evaluation

Examen oral de 30 minutes : 15 minutes (avec 15 minutes de préparation) portant sur l'un des textes étudiés durant l'année et 15 minutes portant sur la littérature (connaissances générales ou œuvres). Il y a une seule note : moyenne des deux examens.

Attestation 1 semestre (2 crédits ECTS) : examen oral de 15 minutes (avec 15 minutes de préparation) portant sur l'un des textes étudiés durant le semestre.

Attestation 2 semestres (4 crédits ECTS) : examen oral de 15 minutes (avec 15 minutes de préparation) portant sur l'un des textes étudiés durant l'année.

COURS FACULTATIFS **(Attestation de cours suivis, 1 ou 2 semestres)**

TRADUCTION ALLEMAND - FRANCAIS

1 semestre : 4 crédits ECTS

2 heures par semaine

semestres : automne et printemps

2 semestres : 8 crédits ECTS

Objectifs

- approfondir ses connaissances du français par la traduction de textes littéraires et journalistiques.
- saisir les différences lexicales et syntaxiques entre l'allemand et le français.
- acquérir un savoir-faire pratique en matière de traduction.

Organisation

Le cours, destiné à des apprenants germanophones ou au bénéfice d'excellentes connaissances de l'allemand, est ouvert à des participants provenant de tous les instituts de l'Université. Il exige un travail à domicile régulier (traduction de textes qui sont ensuite discutés et analysés en classe). Les propositions de textes de la part des étudiants sont les bienvenues.

Contenu

Plus que sur la théorie, le cours met l'accent sur la pratique de la traduction. La méthode est l'analyse contrastive de l'allemand et du français (notamment en matière de lexique et de syntaxe).

Sont notamment abordés les sujets suivants : temps du passé en allemand et en français (imparfait / passé composé) ; faux amis ; adverbes (formation et place des adverbes en français) ; traduction des « petits mots » (connecteurs ; adverbes modaux ; particules modales, etc.) ; linguistique des erreurs (problèmes typiques rencontrés par les germanophones dans la traduction en français) ; grammaire contrastive ; comparaison de traductions.

Evaluation

Attestation 1 ou 2 semestres : examen écrit de 2 heures (avec dictionnaires bilingue et monolingue) portant sur la matière étudiée en cours et la traduction d'un texte non préparé.

TRADUCTION ANGLAIS - FRANCAIS

1 semestre : 4 crédits ECTS

2 heures par semaine

semestres : automne et printemps

2 semestres : 8 crédits ECTS

Objectifs

- enrichir sa connaissance du français par le biais d'exercices de traduction ;
- observer et comprendre les différences lexicales et grammaticales entre le français et l'anglais, en appliquant les méthodes de la linguistique comparée ;
- acquérir des connaissances et de la pratique en matière de technique de traduction.

Organisation

Ce cours est destiné aux étudiants anglophones ainsi qu'à des étudiants non anglophones avancés en anglais. Il est ouvert à des participants provenant de tous les instituts de l'Université. L'essentiel du travail se présentera sous une forme pratique, traduction de textes littéraires et d'articles de presse, et d'exercices plus ciblés. Il sera demandé aux étudiants de fournir un travail régulier à domicile.

Contenu

Ce cours met l'accent sur l'exercice de la traduction. Des exemples concrets de traduction permettront d'explorer les similitudes et les différences lexicales et grammaticales entre le français et l'anglais. Les premières séances exposeront brièvement certaines méthodes de traduction. La suite du cours sera centrée sur les interactions linguistiques : fautes caractéristiques, aspects de la grammaire et de la syntaxe difficiles pour les anglophones, faux-amis, expressions idiomatiques.

Evaluation

Attestation 1 ou 2 semestres : examen écrit de 2 heures, avec dictionnaires (bilingue et monolingue), portant sur la matière étudiée en cours ainsi que sur la traduction d'un texte non préparé.
